



XXI<sup>e</sup> CONGRÈS INTERNATIONAL DES SOCIOLOGUES DE LANGUE FRANÇAISE

# La société morale

TUNIS 12-16 JUILLET 2021

## Appel à communications du GTE04 Éducation et diversité

Correspondante pour le Congrès : Françoise LORCERIE - lorcerie@msh.univ-aix.fr

### Le comité d'organisation de ce Groupe de travail émergent est composé de :

Isabelle COLLET (Université de Genève, Suisse)

Françoise LORCERIE (Aix-Marseille Université-CNRS, France)

Valérie ORANGE (IREMAM, Aix-Marseille Université, France)

### Avec la participation de :

Géraldine BOZEC (Université de Nice Sophia Antipolis, France)

Fabrice DHUME (Coopérative Crisis, France)

Artemisia FLORES ESPÍNOLA (Paris)

Barbara FOUQUET-CHAUPRADE (Université de Genève, Suisse)

Altay MANÇO (Institut Irfam, Belgique)

Tania OGAY (Université de Fribourg, Suisse)

Gaël PASQUIER (UPEC, France)

Maryse POTVIN (UQAM, Canada)

Marie VERHOEVEN (ULB, Belgique)

José-Luis WOLFS (université de Louvain, Belgique)

Geneviève ZOÏA (Université de Montpellier, France)

## Universalisme et normativité à l'épreuve.

## Les systèmes de formation face à la pluralité et aux conflits moraux

### Complément d'appel à communiquer du GTE04 :

La crise liée au nouveau coronavirus a pu donner un surcroît de virulence aux questions soulevées par le GTE « Éducation et diversité ». Les contributeurs-trices sont invité-e-s à proposer de nouvelles communications, en tenant compte de ce contexte.

Le GTE04, « Éducation et diversité », se réunira pour la première fois au Congrès de Tunis. Son organisation repose sur la réunion de deux réseaux internationaux de recherche et formation : le RIED (Réseau international Education et diversité, [ried.hypotheses.org](http://ried.hypotheses.org)) et l'ARGEF (Association de recherche sur le genre en éducation et en formation, [revuegef.org](http://revuegef.org)). Son but est de promouvoir et développer l'approche critique des questions d'éducation et de formation, en faisant entrer dans l'analyse l'ensemble des critères qui sous-tendent les asymétries dans les rapports sociaux, à savoir

Les consignes pour proposer une communication se trouvent sur le site du Congrès :

<https://congres2021.aislf.org/>

# Appel à communications du GTE04

## Éducation et diversité

les critères socio-économiques, socio-ethniques, de « race », de genre, et plus généralement tout critère qui pourrait s'avérer pertinent empiriquement. Le GTE rejette la vision d'une « concurrence des rapports sociaux », telle qu'assumer théoriquement l'impact de l'un impliquerait de récuser les autres (Dhume, 2019), il souhaite se donner les moyens conceptuels de rendre compte des situations d'éducation et de formation dans leur complexité.

Il s'agit d'étudier les modes de questionnement, trouble, perturbation, ajustements, accommodements... des institutions d'éducation et de formation, sous l'effet de la présence et de la manifestation de personnes porteuses de caractéristiques qui les rendent minoritaires. Et corrélativement on pourra étudier les modes de manifestation, réaction, résilience, des individus qui endossent un statut minoritaire dans ces mêmes contextes.

L'école publique a été une institution-clé dans l'entreprise d'unification culturelle des communautés humaines, comme dans la légitimation des avantages sociaux des catégories dominantes et de leur perpétuation (Bourdieu et Passeron, 1970). Elle est aujourd'hui confrontée aux impacts multiples des transformations sociétales en cours. L'universalisme normatif dont elle s'est réclamée et dont elle se prévaut encore est exposé aux critiques, revendications, attaques d'acteurs de l'école (élèves, parents, acteurs associatifs, collectivités locales), qui dénoncent ici ou là les contenus, les méthodes ou les règles scolaires. Cette conflictualité renouvelle le matériau sur lequel peut s'appliquer l'approche critique relevant des sciences sociales. C'est ce sur quoi la rencontre du GTE « Éducation et diversité » à Tunis souhaite focaliser ses travaux.

L'intitulé général couvre notamment les centres d'intérêt suivants, qui ne sont pas exclusifs :

1. **Éviter la « diversité » ou l'inviter ?** quand les migrations et leur incidence sociétale et scolaire s'inscrivent dans les pratiques didactiques, dans les pratiques de l'ordre scolaire et la discipline (Schiffauer, 2004), et dans les mobilisations autour de l'école (Talpin et al., 2017).
2. **Les rapports de sexe et de genre** : impensés, inégalités et conflits dans les institutions éducatives, racialisation du sexisme (Hamel 2005) et de l'homophobie dans les instances scolaires et éducatives. Éducation à la sexualité en contexte interculturel : quand les pratiques enseignantes, les élèves, les acteurs et actrices minorisé·e·s contestent l'invisibilisation, la marginalisation et la pathologisation des sexualités et identités non normatives (Pasquier, 2019 ; Magar-Braeuner, 2019).
3. **La diversité linguistique** : hiérarchie des usages (Boyer 2017), catégorisation des locuteurs dans l'espace scolaire (Blanchet et al., 2015).
4. **Revisiter le programme d'enseignement** : *quid* de la reconnaissance des personnes (Honneth, 2006), de la pluralité des appartenances, de l'éducation à la laïcité, du nationalisme et de la forme nationale (Wimmer et Glick Schiller, 2002) ?